

La Conférence des Services généraux fait son inventaire – notre solution à l'œuvre

Comme suggéré par le thème de la Conférence des Services généraux de 2013, faire son inventaire, au meilleur sens du mot, est un aspect fondamental du programme de rétablissement des AA. Comme l'a dit Bill W. dans *Le Mouvement des AA devient adulte* (page 239), « Tout comme chaque membre des AA doit continuer à faire son inventaire moral et agir en conséquence, notre société doit faire de même si nous voulons survivre et si nous voulons bien servir et être utiles. »

Ainsi, un inventaire au niveau des services généraux est l'extension naturelle de l'inventaire qu'on fait à l'échelle individuelle pour protéger son abstinence partout dans le Mouvement des AA. Cependant, lorsqu'on les applique aux services généraux des AA et aux fins d'un inventaire de la Conférence des Services généraux, ce sont les « Douze Concepts des Services mondiaux » et non les Douze Étapes du rétablissement qui nous donnent le prisme au travers duquel nous devons évaluer les pratiques et procédures existantes de la Conférence, pour déterminer comment elles se mesurent au plan, aux objectifs et à la structure originale de la Conférence des Services généraux qui a atteint sa 64^e année.

Comme il a été dit dans le discours d'ouverture de la Conférence des Services généraux de 2013, « L'autoévaluation est omniprésente dans le programme des AA; plus de la moitié des Étapes s'y rapportent directement. Cependant, l'inventaire de la Conférence et l'inventaire personnel ne sont pas identiques. À la Conférence, nous insisterons sur l'efficacité de réaliser les objectifs de la Conférence, et non sur les "défauts" ».

« L'honnêteté envers soi-même et envers les autres est une des valeurs fondamentales des AA... Nous ne faisons pas un inventaire parce que c'est, en soi, une bonne chose (comme la bonté ou la générosité), mais plutôt parce que c'est un élément important de notre abstinence soutenue. Nous pouvons dire la même chose de l'inventaire de la Conférence que nous entreprenons aujourd'hui. Nous ne sommes pas ici pour nous féliciter de faire ce qu'il faut en faisant notre inventaire. Nous sommes ici pour contribuer à assurer l'unité et l'efficacité des AA dans leur mission de transmettre le grand message d'espoir à tous ceux et celles qui, où qu'ils ou elles soient, veulent faire quelque chose à propos de leur problème d'alcool. »

À propos de l'inventaire de la Conférence des Services généraux, nous pourrions nous demander : pourquoi maintenant? En réponse, un délégué a dit dans un exposé à la Conférence de 2013 intitulé « L'inventaire de la Conférence des Services généraux – pourquoi est-ce nécessaire? » : « Les Alcooliques anonymes sont au seuil d'un changement inquiétant. Dans le titre du nouveau livre du Grapevine *Happy, Joyous & Free*, il y a une citation impressionnante : « Il n'y a que deux choses qu'un alcoolique n'aime pas – la façon dont sont les choses, et le changement ».

« Notre but premier n'a pas changé, mais d'autres choses ont changé. Notre modèle d'autofinancement se modifie. La logistique pour la publication, le commerce, la distribution et la communication – tout cela est en mutation, et de façon importante.

« Nous devons faire des choix pour nous assurer que nous utilisons avec prudence nos précieuses ressources. Notre inventaire, c'est une invitation à participer à un dialogue transparent, honnête et amical sur la façon dont nous faisons ces choix. C'est une occasion de revoir la logistique du leadership, tout en préservant nos beaux Concepts. »

Historique

Dans l'introduction aux *Douze Concepts des Services mondiaux*, Bill W. parle de l'importance des Concepts comme outil d'interprétation de la structure des Services mondiaux des AA. « Ils

en font voir l'évolution jusqu'à sa forme actuelle et présentent avec précision l'expérience et le raisonnement qui sous-tendent aujourd'hui notre fonctionnement. Ces Concepts ont donc pour but de rendre compte du "pourquoi" de notre structure de service, de manière à ne jamais perdre ni oublier notre très riche expérience passée et les leçons que nous en avons tirées. »

C'est dans cet esprit qu'en 2005, le Conseil des Services généraux des AA a entrepris de faire son propre inventaire, incluant celui de ses deux sociétés d'exploitation, A.A. Grapevine, Inc., et Alcoholics Anonymous World Services, Inc. Pendant que se poursuivaient les inventaires en 2006, le président du Conseil des Services généraux a nommé un Comité spécial des inventaires pour étudier les trois inventaires des conseils (A.A. Grapevine, A.A.W.S. et le CSG) et pour établir les priorités des suggestions soumises au Conseil. Au moment où le processus tirait à sa fin, en avril 2008, un administrateur territorial a suggéré que le processus d'inventaire pourrait être étendu pour englober la Conférence des Services généraux elle-même, et l'examen de sa structure, de ses procédés et procédures.

Parmi les sujets qui pourraient faire l'objet d'une étude approfondie, on a suggéré : l'efficacité du système de comités existant, l'impact des nouvelles technologies sur le processus de conscience de groupe des AA, la politisation croissante du processus de la Conférence par rapport à notre politique de délégation et de confiance, et le rôle des administrateurs dans le processus de la Conférence – sont-ils les principaux planificateurs et administrateurs ou de simples exécutants des ordres?

Un sous-comité du Conseil des Services généraux a été créé en août 2008 pour discuter de la proposition d'un inventaire de la Conférence des Services généraux et il a remis son rapport final au CSG en février 2009. Après avoir étudié l'historique des inventaires précédents de la Conférence, le sous-comité a conclu que bien que des exposés et ateliers aient eu lieu lors des Conférences de 1963, 1981 et 1993, dont le thème était chaque fois « Les AA font leur inventaire », un véritable inventaire de la Conférence des Services généraux n'avait jamais eu lieu et le sous-comité a conclu qu'il semblait raisonnable de dire « qu'un examen approfondi et complet » de la Conférence des Services généraux serait justifié.

L'idée arrive à la Conférence

Le sous-comité a recommandé au Conseil des Services généraux de transmettre une recommandation au Comité des Politiques et admissions de la Conférence de 2009 proposant qu'on entreprenne un inventaire approfondi de la Conférence des Services généraux. Le CSG a approuvé la recommandation du sous-comité et a transmis la proposition à la Conférence de 2009. Le rapport complet du sous-comité, incluant des suggestions détaillées sur la façon de mener l'inventaire de la CSG, et la proposition originale d'un inventaire de la Conférence ont été distribuées comme documents historiques.

Le Comité des Politiques et admissions de la Conférence 2009 a étudié les documents et a recommandé à la plénière de la Conférence : « Que le Conseil des Services généraux prépare un plan pour la Conférence des Services généraux, en vue d'un inventaire du comité qui ferait appel à un comité de planification composé de délégués, directeurs non-administrateurs, et membres du personnel, et qu'un rapport d'étape soit soumis au Comité des Politiques et admissions 2010. »

La recommandation est devenue une Résolution de la Conférence et, en août 2009, le CSG a créé un sous-comité pour prendre en charge le processus et la procédure en vertu desquels on créerait un Comité de Planification où seraient représentés tous les segments de la Conférence des Services généraux. Le sous-comité a conclu que la représentation devrait être proportionnelle, sur le modèle de la Conférence des Services généraux, et que les représentants devraient être choisis au sort, en tenant compte de leurs autres responsabilités et

de leur capacité à servir. Les conclusions du sous-comité ont été acceptées par le CSG qui y a ajouté certaines conclusions de son cru sur la création du comité de Planification de l'inventaire de la Conférence et a transmis le tout au Comité des Politiques et admissions de la Conférence 2010.

Après l'évaluation et la discussion au comité des Politiques et admissions de la Conférence 2010 et les délibérations en assemblée générale de la Conférence, une Résolution détaillée a été adoptée qui recommandait : « Que la Conférence des Services généraux fasse son propre inventaire en profondeur et qu'un comité de planification de l'inventaire de la Conférence soit constitué pour préparer un plan complet d'inventaire qui sera soumis pour étude au comité des Politiques et Admissions de la Conférence 2011, accompagné d'une estimation des coûts pour cet inventaire. » La Résolution contenait également des directives concernant la composition détaillée du comité de planification proposé.

Le comité de planification prend forme

Une fois créé après la Conférence des Services généraux de 2010, le comité de planification de l'inventaire de la Conférence (formé de 17 personnes : 11 délégués du groupe 60, un Administrateur territorial classe B, un Administrateur des services généraux classe B, un Administrateur classe A, un directeur non-administrateur, un membre du personnel du BSG sans droit de vote qui agirait comme secrétaire du comité) a commencé ses travaux au début de juin 2010, en répartissant le travail entre différents sous-comités qui avaient pour tâche de répondre collectivement aux questions « Qui, Quoi, Où, Quand et Comment » fait-on un inventaire de la Conférence.

Quatre sous-comités ont eu le mandat d'étudier les mécanismes de l'inventaire (participation, logistique, rapports et finances) et quatre autres sous-comités avaient la responsabilité de préparer les questions de l'inventaire (structure, concepts, communications et leadership). Toutes les recommandations des sous-comités ont été étudiées et soumises au vote du comité complet pendant des conférences téléphoniques tenues chaque mois, et en bout de compte, après plusieurs mois de discussions et de rapports, le comité a approuvé une série de recommandations qui ont servi de base à la préparation du plan global de l'inventaire.

C'est alors que les huit sous-comités ont été regroupés en deux sous-comités plus importants pour préparer les « mécanismes » et les « contenus » globaux de l'inventaire projeté. De même, ces deux sous-comités ont soumis leurs conclusions pour discussion et approbation par le Comité de planification pour en arriver éventuellement à un document formant consensus – le plan de l'inventaire de la Conférence – qu'il a transmis pour étude au comité des Politiques et admissions de la Conférence 2011.

Le comité des Politiques et admissions de la Conférence 2011 a étudié le plan de l'inventaire et a recommandé à la Conférence en assemblée générale que la Conférence des Services généraux fasse un inventaire minutieux d'elle-même selon le Plan détaillé préparé par le comité de Planification de l'inventaire de la Conférence. Les sujets abordés par le plan de l'inventaire étaient :

- 1. La logistique** (qui proposait que l'inventaire soit mené lors de trois Conférences consécutives, soit en 2013, 2014 et 2015);
- 2. La participation** (qui définissait les catégories et les conditions de rotation des membres de la Conférence qui devaient faire partie du comité de Planification);
- 3. Les rapports** (qui définissait la méthodologie des rapports de l'inventaire de la Conférence, incluant la publication d'un rapport détaillé dans le Rapport final de la Conférence chaque année de l'inventaire, ainsi qu'un sommaire de l'inventaire chaque année pour publication dans

le A.A. Grapevine, La Viña et le *Box 4-5-9*, et un rapport complet des travaux des trois années qui seront rédigés à la fin de l'inventaire);

4. Les finances (pour la préparation d'une structure de coûts pour la tenue de l'inventaire et la préparation des rapports);

5. Les questions d'inventaire (couvrant l'efficacité globale de la Conférence et du processus de la Conférence; la composition de la Conférence; le système de comités; l'efficacité du processus annuel; la préparation de la Conférence, en termes de documentation historique, de contenu, de distribution, et autres; l'horaire de la semaine de la Conférence; le Conseil des Services généraux et les conseils des entreprises; et la question du leadership et de ce qu'on devrait rechercher comme qualités idéales chez les chefs de file chez les AA).

La proposition a été acceptée par la Conférence en plénière et est devenue une Résolution de la Conférence des Services généraux de 2011.

Après avoir déterminé le processus et les procédures de l'inventaire, le comité de l'Ordre du jour de la Conférence a fait une série de recommandations, devenues des Résolutions, pour suggérer que le thème de la Conférence de 2013 soit « La Conférence des Services généraux fait son inventaire – la solution en action », pour choisir les thèmes des exposés et discussions de la Conférence de 2013, et présenter les questions spécifiques de l'inventaire qui devraient être traitées lors des Conférences de 2013, 2014 et 2015.

La Conférence des Services généraux de 2013

Pour aborder les 15 questions d'inventaires retenues pour la CSG de 2013, et en arriver à une sélection de membres de la Conférence équitable et représentative, trois groupes ont été formés pour étudier les questions 1 à 5, 6 à 10 et 11 à 15, chaque segment étant ensuite divisé en cinq sous-groupes pour chaque série de questions. Les membres de la Conférence ont ensuite été affectés à un des 15 groupes d'ateliers, chacun ayant son animateur et son secrétaire, et comptant chacun 9 membres. Lors d'une réunion de deux heures et demie, le mercredi 24 avril, les membres de la Conférence ont discuté des questions d'inventaire retenues pour 2013, et chaque groupe réuni en atelier a préparé un rapport.

Ensuite, chaque groupe a présenté son rapport à la Conférence en plénière, le vendredi 26 avril, chaque rapport étant suivi d'une période de discussion.

Résumé de l'inventaire de 2013

Question 1 :

Selon le Premier Concept, comment la Conférence s'assure-t-elle d'être la conscience de groupe de l'ensemble des AA ?

La Conférence, telle qu'elle fut créée, est très efficace pour définir la conscience globale des AA, en remplacement de Bill W. et du Dr Bob; la communication doit s'effectuer dans les deux sens – des administrateurs et délégués vers les groupes et vice versa; à mesure que la Conférence devient plus transparente, elle permet aux délégués de mieux saisir la voix de leur région et de s'assurer que les groupes peuvent s'exprimer sur les sujets qu'ils croient importants.

Guidée par les Concepts, la conscience collective des AA est définie par des débats approfondis et ouverts, par l'opinion minoritaire, par le droit de décision, par les propositions de l'assemblée, par le droit de participation et par les autres pratiques du genre; néanmoins, nous pourrions faire plus en sollicitant mieux l'opinion des membres sur les processus de la Conférence :

la Conférence se réunit pour « prendre la température des AA », mais il y a des doutes sur le degré réel des connaissances du Mouvement à cause du manque de documentation historique, des dates de tombée arbitraires de l'ordre du jour et de la barrière des langues; la participation des délégués à la sélection des articles de l'ordre du jour de la Conférence est insuffisante et il faudrait insister plus sur le fait que le processus de la Conférence dure toute l'année pour mieux servir les besoins des communautés locales des AA.

Recommandations/Suggestions :

- *Encourager une meilleure participation des groupes au processus de la Conférence.*
- *La rétroaction des régions est très importante pour les délégués et le calendrier actuel de distribution de la documentation historique et de l'ordre du jour rend difficiles les discussions chez les membres; il faudrait revoir le calendrier existant pour la préparation, le choix et la soumission des articles à l'ordre du jour.*
- *Tous les membres de la Conférence devraient recevoir l'information dans leur langue maternelle; les communications entre la Conférence et la communauté hispanophone doivent être plus inclusives; s'il devait s'avérer trop compliqué de le faire avant le fait, il faudrait songer à traduire les articles de l'ordre du jour et la documentation historique après la distribution de l'ordre du jour.*

Question 2 :

L'utilisation des Résolutions de l'assemblée nous sert-elle bien ?

Les résolutions de l'assemblée sont un moyen très fiable de remettre une question sur la bonne voie ou de permettre de parler d'une question; les résolutions de l'assemblée confirment que chacun a l'occasion d'exprimer son opinion; elles offrent une protection à l'opinion minoritaire; par contre, il y a peu d'urgences chez les AA et la Conférence peut décider d'entendre une proposition de l'assemblée ou non.

Comme elles ne font pas partie de l'ordre du jour, les résolutions de l'assemblée ne sont pas soumises au processus des comités et souvent elles demandent du temps pour la réflexion, la considération, la contribution du Mouvement et la documentation historique appropriée; règle générale, on devrait décourager la soumission de propositions de l'assemblée, mais dans certains cas, elles sont nécessaires.

Recommandations/Suggestions :

- *Fournir aux délégués l'information historique relative aux propositions de l'assemblée et sur le processus suivant lequel elles sont gérées par la Conférence.*

Question 3 :

Selon le Dixième Concept, l'autorité de la Conférence est-elle bien définie ?

De façon générale, les Statuts de la Conférence et la portée de l'autorité de la Conférence sont clairs, et la tradition et les principes spirituels en définissent les balises; par contre, il arrive qu'il y ait une différence entre une définition et son application, et l'équilibre est précaire entre une définition trop floue et une définition trop détaillée de l'autorité de la Conférence; la Conférence et le Conseil des Services généraux sont interdépendants et doivent collaborer étroitement pour éviter de donner trop de responsabilité sans l'autorité correspondante.

La Conférence est le lieu de rencontre des affaires et de la spiritualité et la composition actuelle de la Conférence respecte toujours un sain équilibre entre l'autorité et la responsabilité.

Recommandations/Suggestions :

- *Les délégués devraient rester mieux en contact avec les activités du Conseil tout au long de l'année.*
- *On s'inquiète de l'autorité trop grande du CSG dans la composition de l'ordre du jour de la Conférence; il faudrait revoir la façon de préparer les articles à l'ordre du jour et considérer une implication plus grande des délégués dans ce processus.*

Question 4 :

Le Conférence respecte-t-elle assez les Garanties générales du Douzième Concept ?

La Conférence intègre très bien un grand nombre de compétences, fait preuve d'une retenue impartiale, et son processus est honnête et franc – toujours en évolution et en changement – et la structure de la Conférence elle-même offre une protection adéquate aux AA contre l'usage abusif de l'autorité, réel ou perçu comme tel; les Garanties sont un port sécuritaire qui nous enseigne comment nous traiter les uns les autres, nous éloigne de l'approche « nous » et « eux » et nous rassemble.

La rotation nous aide à éviter l'accumulation de pouvoir; la démocratie et l'équité nous assurent que tous les niveaux de service sont égaux; l'unanimité substantielle et l'insistance sur l'opinion minoritaire sont des principes très respectés; la Conférence exerce de l'intendance et non de la gouvernance; cependant, la politique peut se manifester et il y a place à l'amélioration dans la réduction de l'influence des anciens serviteurs de confiance sur les membres actuels de la Conférence.

Recommandations/Suggestions :

En réponse à une inquiétude quant à la marginalisation des groupes et de l'ensemble des AA par rapport à la structure des services généraux, il faudrait tenir la Conférence dans un endroit moins dispendieux, en faisant peut-être une rotation entre les É.-U. et le Canada pour réduire les coûts et augmenter la participation.

Question 5 :

Serait-il plus logique de définir les régions selon le nombre réel de membres ?

La composition de la Conférence ne devrait pas être définie de façon rigide par la seule représentation proportionnelle selon la population; il faudrait prendre en considération un certain nombre de facteurs; tout cela devrait viser à une meilleure communication à l'intérieur de la région.

Les petites régions et les grandes régions doivent faire face à des défis différents; les grandes régions devraient songer à se diviser en de plus petits éléments pour répartir le travail de service, alors que les plus petites devraient peut-être songer à se fédérer.

L'unité demande des dépenses de temps et d'argent qui varient d'une région à une autre; la forte ou faible densité de population, la géographie, les différences et la diversité culturelles doivent être considérées quand une région envisage un changement.

Recommandations/Suggestions :

- *Il faudrait plus de discussions sur la question de savoir si les centres plus populeux devraient envisager de modifier leurs limites géographiques.*
- *Quand vient le temps d'envisager une modification des limites géographiques d'une région, il faudrait évaluer « l'effet domino » d'un tel changement sur les groupes, les districts, les territoires, les conseils, les comités et la Conférence.*

- *La modification des régions ne semble pas faisable ni souhaitable à l'heure actuelle, et avant d'y songer à l'avenir, il faudrait en arriver à un consensus et à une rationalisation très clairs.*

Question 6 :

Quelles améliorations pourrions-nous envisager pour nous assurer que le processus de choix d'articles à l'ordre du jour soit plus efficace ?

La préparation de l'ordre du jour dure toute l'année et pourrait être améliorée en informant les groupes sur la possibilité pour eux de participer à la formulation de ces articles; les articles de l'ordre du jour doivent servir le bien du Mouvement tout entier.

Le Mouvement devrait être mieux informé des discussions des administrateurs – certains administrateurs rendent disponibles les procès-verbaux de leurs réunions, bien que cela ne soit pas généralisé, et les rapports du BSG sont considérés comme trop généraux; le rôle de l'administrateur territorial est vital dans la connaissance des articles de l'ordre du jour qui pourraient être discutés au cours de l'année.

Recommandations/Suggestions :

- *Une Conférence éclairée nécessite une meilleure communication dans le Mouvement; il faudrait créer/distribuer une description ou une FAQ sur la façon de soumettre des articles à l'ordre du jour.*
- *On devrait insister sur le fait que la sélection de l'ordre du jour dure toute l'année, et augmenter la participation du comité de l'Ordre du jour de la Conférence.*

Question 7 :

Les membres de la Conférence communiquent-ils bien au Mouvement la raison pour laquelle nous avons une Conférence et le fonctionnement du système de comités ? Comment pourrions-nous améliorer cette communication ?

La plupart des membres de la Conférence connaissent bien le système de comités et son fonctionnement; la difficulté se situe au niveau de « ceux et celles qui ne font pas partie de la congrégation ».

Augmenter la participation au processus de la Conférence à travers le Mouvement est une préoccupation primordiale; certaines régions y parviennent bien alors que d'autres éprouvent des difficultés à recruter et à informer leurs membres; les régions qui tiennent des Conférences simulées, des mini comités ou des assemblées préconférences ont trouvé ce moyen efficace d'informer les membres à propos de la Conférence; le recours à la technologie pourrait aider à mieux communiquer avec les RDR et les RSG, particulièrement par des vidéos.

Recommandations/Suggestions :

- *Bien que nous encouragions les régions à soumettre des articles à l'ordre du jour, si ces articles ne sont pas « retenus », cela peut causer du découragement à l'échelle locale. On pourrait soumettre les articles qui ne sont pas retenus pour étude à la Conférence aux comités appropriés pour étude en dehors de la période de la Conférence.*
- *Rendre les informations sur l'ordre du jour et la documentation historique disponibles aux membres et faire des mises à jour tout au long de l'année.*
- *Préparer et distribuer des lignes de conduite pour expliquer le fonctionnement d'un comité de la Conférence et les options qui s'offrent à lui lors de ses réunions.*

Question 8 :

Les délégués planifient-ils bien leur préparation à la Conférence, particulièrement en vertu du Troisième Concept et de l'Article Trois des Statuts de la Conférence ? Comment améliorer la pratique de nos droits et de nos responsabilités en vertu du Troisième Concept et de l'article Trois des Statuts de la Conférence ?

Les délégués se sentent parfois dépassés par la quantité d'information qu'ils doivent absorber et ils établissent des priorités; le Troisième Concept nous rappelle que la Conférence est là pour établir des politiques et non des pratiques.

Le Droit de Décision est une grande responsabilité, et il entraîne l'obligation importante d'expliquer le « raisonnement » qui a mené aux décisions prises par la Conférence et il est utile partout dans le Mouvement.

Le Troisième Concept établit une différence importante entre le partage d'expérience et le lobbying; il faut traduire dans ses propres mots l'expérience décisionnelle de la Conférence dans les partages avec le Mouvement.

Recommendations/Suggestions :

- *Faire appel à la technologie pour développer un lieu électronique sécurisé où les délégués pourraient partager et entreposer en ligne l'information concernant la Conférence, en regroupant l'information de façon plus efficace.*
- *Tenir une brève séance d'orientation pour les délégués au début de la Conférence, semblable à celle qui est destinée aux nouveaux administrateurs; elle pourrait être utile pour aider à uniformiser le degré de préparation chez les délégués (les déjeuners des délégués n'accomplissent pas nécessairement cette tâche, car ils ne sont pas tous semblables et peuvent traiter de sujets différents).*

Question 9 :

Comment pourrions-nous améliorer la répartition du temps de la Conférence entre les rapports, les exposés/discussions/sujets d'atelier et les discussions approfondies sur les articles à l'ordre du jour ?

Le temps des comités est précieux et il y a peut-être trop d'activités différentes qui les éloignent de leur activité principale; il serait peut-être utile de traiter de l'information de routine au cours de l'année plutôt que d'utiliser le temps de la Conférence.

La semaine de la Conférence est bien planifiée, elle a changé et s'est améliorée grâce au processus de sélection naturelle; toutefois, la Conférence pourrait être plus dynamique, en éliminant ou écourtant les exposés selon la charge de travail de la Conférence.

On réussit très bien à concentrer beaucoup d'information dans la Conférence, mais il faut respecter un équilibre précaire entre le rythme de la Conférence et laisser assez de temps pour les discussions approfondies, réfléchies et inclusives; les membres de la Conférence doivent être brefs et respecter la quantité limitée de temps dont la Conférence dispose pour expédier ses affaires; restez dans le sujet, ne vous répétez pas dans vos partages; une bonne compréhension du temps alloué et du travail à accomplir aiderait les comités à en arriver à une conscience éclairée en ayant entendu toutes les voix.

Recommendations/Suggestions :

- *Si une proposition de l'assemblée n'est pas adoptée, attendre au moins un an avant de la soumettre à nouveau.*
- *Réévaluer la valeur relative des faits saillants dans les régions et envisager de diminuer le nombre d'exposés/discussions ou les déjeuners territoriaux, ce qui laisserait plus de*

temps aux travaux de la Conférence; on pourrait enregistrer les faits saillants tout au long de l'année et les présenter par voie électronique ou les présenter dans une salle différente lors de la Conférence ou lors du déjeuner des délégués.

- *Réserver du temps lors de chaque Conférence pour étudier les futurs articles à l'ordre du jour pour que les rapports d'après Conférence soient plus tournés vers l'avenir et amener des partages durant toute l'année.*
- *Envisager la distribution des procès-verbaux des rencontres en séances plénières des administrateurs à tous les délégués.*
- *Envisager de reporter la première « séance de partage — que voulez-vous savoir? » plus tard dans la semaine, où elle pourrait être plus utile.*
- *Recourir à la technologie pour les votes et leur compilation par voie électronique lors de la Conférence.*
- *Envisager de reporter après la Conférence les inventaires de 2014 et 2015 pour accorder plus de temps aux discussions des articles présentement à l'ordre du jour.*
- *Les administrateurs territoriaux pourraient chercher des moyens d'uniformiser leurs rapports pour permettre aux délégués d'être également informés, en ajoutant peut-être plus de périodes de questions au niveau territorial au cours de l'année.*

Question 10 :

Quel effet ont les séances qui se prolongent en soirée sur le leadership et la participation ?

Les séances de travail qui s'éternisent en soirée peuvent créer une « distinction » négative qui contredit le fait que plus les séances s'éternisent plus le processus cognitif s'émousse et plus les conflits de personnalités augmentent, ce qui réduit d'autant la capacité de prendre des décisions éclairées.

La Conférence devrait se dérouler à un rythme égal et non s'accélérer vers la fin de la semaine; les membres de la Conférence sont ici pour régler les affaires des AA et bien qu'à l'occasion, il faille y consacrer plus de temps, nous devons tenter d'éviter que cela se répète : « ce commentaire me sert-il personnellement ou sert-il l'ensemble? »

Recommandations/Suggestions :

- *Limiter la durée des séances et y mettre fin le moment venu.*

Question 11 :

Pourrions-nous améliorer le processus des comités pour introduire plus efficacement des changements dans le Mouvement ? Si c'est le cas, comment ?

Le changement devrait émaner du Mouvement et être introduit graduellement pour maintenir l'flux d'information de manière positive; la flexibilité est l'élément clé du changement et tout ne doit pas être noir ou blanc.

Une bonne communication avec le Mouvement est essentielle pour dissiper l'impression qu'on « cache » quelque chose; une meilleure communication après la Conférence et avant la réunion de juillet du Conseil entre les comités de la Conférence et leurs correspondants du Conseil pourrait aider à la préparation d'articles à l'ordre du jour et de documentation historique appropriés; de bons échanges entre comités pourraient alléger la tâche; une participation accrue des délégués à la préparation des ordres du jour serait avantageuse; la documentation de la Conférence doit être disponible en d'autres langues au nom de la diversité et de la facilité des échanges.

Recommandations/Suggestions :

- *Examiner la portée de tous les comités de la Conférence – il faudrait peut-être en créer de nouveaux.*
- *Des échanges entre comités pendant l'année pourraient faciliter une meilleure compréhension des problèmes et aider à amener du changement; le métissage des comités pourrait alléger la charge de travail.*

Question 12 :

La composition actuelle du conseil (nombres et proportions) est-elle encore la plus efficace ? Si ce n'est pas le cas, quels changements pourrions-nous considérer?

La répartition actuelle des membres du Conseil (classe A/classe B) est correcte et la continuité de la « progression » de membre nommé de comité à directeur non administrateur à administrateur des services généraux donne de bons résultats, particulièrement pour les gens qui ont une expérience professionnelle; les administrateurs classe A pourraient profiter d'une meilleure formation sur les Concepts et les Traditions et le parrainage de service des membres du Conseil, incluant les administrateurs classe A pourrait être utile.

La compétence professionnelle est une qualité importante chez les administrateurs; il serait néanmoins avantageux de solliciter l'apport et les suggestions des comités du Conseil.

Certains ont émis l'opinion que les conseils de sociétés ne sont toujours pas efficaces et qu'il faudrait revoir les nombres et les proportions.

Recommandations/Suggestions :

- *Les administrateurs doivent se pencher sur les questions et les préoccupations plus générales et ne pas s'attarder à la microgestion, pour laquelle les membres du personnel sont mieux équipés.*
- *Il faudrait envisager élargir les responsabilités des directeurs non administrateurs et mieux expliquer leur rôle aux membres.*
- *Y a-t-il trop de membres au Conseil du Grapevine?*

Question 13 :

Comment pourrions-nous améliorer les méthodes de recrutement des administrateurs et directeurs pour attirer les candidats les mieux adaptés à ces postes ?

Les comités CMP pourraient aider à recruter de nouveaux candidats aux postes d'administrateurs classe A (non-alcooliques) et il faudrait mieux diffuser les postes vacants au Conseil pour ratisser plus large chez les candidats éventuels; les congrès internationaux seraient de bonnes occasions « d'auditionner » des candidats aux postes de classe A; les Forums sont aussi d'excellentes occasions.

Il faut garder un équilibre entre les qualités de visionnaires et leaders et l'expérience professionnelle dans le recrutement des administrateurs.

Recommandations/Suggestions :

- *Dans la recherche de candidats aux postes d'administrateurs et directeurs, informer les RSG des postes vacants et non seulement les délégués.*
- *Se concentrer d'avantage sur les sciences sociales, la technologie, les finances, l'édition, le journalisme et les médias dans la recherche de candidats classe A et moins sur la médecine et la religion.*

- *Étudier la possibilité d'inclure les administrateurs universels dans les conseils des sociétés.*
- *Recruter plus de non-alcooliques aux postes de membres nommés de comités pour augmenter le réservoir de candidats aux postes de classe A.*
- *Rechercher des candidats plus jeunes aux postes d'administrateurs et le concentrer sur la diversité culturelle et linguistique.*
- *Évaluer la possibilité de diminuer la durée des mandats de service des administrateurs.*

Question 14 :

Que pourrions-nous faire de plus pour nous assurer que le Conseil des Services généraux soit transparent et complet dans ses rapports au Mouvement ?

Une bonne communication est essentielle pour assurer la transparence du Conseil – informer les membres de ce qui se passe et penser au membre lambda des AA dans la transmission des informations; enregistrer les raisons qui ont motivé les décisions du conseil contribuerait à la transparence du CSG; la transparence amène la confiance.

Les administrateurs territoriaux doivent être plus cohérents dans la transmission des informations à leurs délégués – une circulation inégale d'information aux délégués peut générer de la mauvaise volonté et une perte de confiance envers le CSG; l'uniformité dans les rapports aiderait les membres à mieux comprendre ce qui se passe au Conseil et à la Conférence.

La communication doit être dans les deux sens et les membres doivent accepter que toute l'information ne puisse toujours être disponible pour des raisons d'affaires, de protection de la vie privée, de confidentialité et autres raisons du genre, et qu'il arrive parfois que l'information doive être gardée confidentielle tant que les discussions ne sont pas terminées sur un sujet donné; dans de tels cas, il faut faire preuve de patience et de confiance.

Recommendations/Suggestions :

- *Établir une uniformité dans le contenu et la façon de distribuer les procès verbaux et les rapports aux délégués.*
- *Un exposé graphique sur le travail du CSG pourrait être préparé et distribué pour aider les membres à mieux comprendre ce qui se passe au CSG.*
- *Augmenter le nombre d'articles écrits par les administrateurs dans le Grapevine pour aider les membres à se familiariser avec les vues du conseil.*
- *Envisager de tenir des téléconférences territoriales entre les délégués et les administrateurs territoriaux après les réunions du conseil pour améliorer la communication et favoriser la transparence.*
- *Utiliser la technologie pour distribuer l'information par l'entremise du site Web du BSG ou pour tenir des webinaires en direct pour relier les membres et les membres du personnel du BSG ou les administrateurs.*

Question 15 :

Selon le Neuvième Concept, les qualités de leadership identifiées dans l'essai sur le leadership dans le *Manuel du Service* sont-elles toujours celles qu'on devrait rechercher chez les membres de la Conférence ? Dans l'affirmative, réussissons-nous à favoriser ces qualités ? Dans le cas contraire, quels changements devrions-nous envisager ?

Le leadership, l'intégrité, la conviction – ces qualités sont plus nécessaires que jamais; le parrainage est un élément clé; l'humilité et le travail auprès des autres.

Le « Leadership » n'est pas un mauvais mot chez les AA – il est nécessaire pour que les AA fonctionnent efficacement à tous les niveaux; nous devrions nous encourager les uns les autres à diriger tout en étant prêts à suivre aussi.

Le leadership chez les AA ne devrait pas être un concours; la passion et le désir sont tout aussi importants que l'expérience professionnelle; nous ne devrions pas avoir peur de questionner l'autorité; nos chefs doivent écouter les critiques.

La Conférence a plus besoin d'une vision et d'un désir soutenu de considérer ce qui est le bien commun, non seulement ce qui pourrait être bon pour une région en particulier ou une partie des membres.

Recommendations/Suggestions :

- *Pour éviter que les membres « lisent entre les lignes », il faudrait que les comités du Conseil expliquent mieux les raisons qui soutiennent leurs propositions, les raisons qui les ont portés à faire une suggestion ou une proposition en particulier.*
- *Une meilleure connaissance des Concepts dans le mouvement serait profitable aux individus, aux groupes, aux districts, aux régions, aux territoires, à la Conférence et à nos conseils. Considérer des façons de faire mieux connaître ces principes et les rendre plus accessibles.*